

PLUiH 6-11

RÉGLEMENTATION DES PLANTATIONS ET DES SEMIS



*Vu pour être annexé à la délibération
du Conseil Communautaire en date du 21/12/2023*

Le Président, Simon Plénet

LISTE DES PIÈCES

1. Communes soumises à la réglementation des boisements
2. Réglementation de boisements : Schéma de principe pour la procédure d'instruction des « demandes d'autorisation de boisements » ou « déclaration préalable de semis, (re)plantations d'essences forestières »
3. Arrêté préfectoral - Réglementation des boisements sur la commune d'Annonay
4. Arrêté préfectoral - Réglementation des boisements sur la commune de Savas
5. Arrêté préfectoral - Réglementation des boisements sur la commune de Vocance
6. Réglementation des boisements sur la commune de Saint-Jacques d'Atticieux
7. Réglementation des boisements - Département de l'Ardèche